

grand vicaire (1) ; il nomma pour official Paul de Cohade, seigneur de Rontalon (2), et pour suffragan aux fonctions épiscopales, Antoine Sicauld, évoque de *Sinope in parlibus* (3), qui l'avait déjà été de M. de Saint-Georges.

• Le lendemain de sa prise de possession, son premier acte fut un mandement par lequel il enjoignit aux prêtres et aux fidèles de son diocèse, de se soumettre à la constitution *Unigenitus* (4). Un second mandement aux mêmes fins fut publié le 14 suivant.

L'Académie de Lyon qui comptait à peine quinze années d'existence s'empressa d'ouvrir ses portes à son nouvel archevêque, qui, en acceptant le titre de protecteur de celle Compagnie, voulut qu'elle tînt ses séances dans son palais (5). Lui aussi, M. de Barcos, se fit un honneur d'être admis parmi les membres Titulaires.

Après la mort de Louis XIV, arrivée le 1^{er} septembre 1715, l'oraison funèbre de ce monarque fut prononcée dans la plu-

(1) Pendant le cours de son épiscopat, François-Paul eut encore pour grands vicaires MM. de Lacroix, Anisson, de Rochefort, prévôt d'Ainay, Dupuis, Michel, sacristain de Fourvière, et Navarre, chanoine de Saint-Nizier. (Voyez le *Calendrier de Lyon* pour 1730).

(2) Voyez la notice d'André Renaud dans les *Eloges de quelques auteurs français*, par Joly, Michault, etc.

(3) Voyez son article dans la *Biogr. lyonn.*, et ma *Notice sur M. de Saint-Georges*.

(4) Déjà un mandement sur ce sujet avait été édicté par Camille de Neufville. (Voyez ma *Notice* sur ce prélat, p. 5 et 17).

(5) On lit dans *YndicaCeur* de Lyon pour 1788, p. 34 : « Du vivant de François-Paul de Villeroy, l'appartement principal de son palais était magnifiquement meublé; on y voyait des tentures de tapisseries des Gobelins, des glaces du plus grand volume, des tableaux du plus grand prix ; il y avait au fond de la galerie un grand ouvrage en peinture de Mignard, de Paris, qui représentait les reines de Perse aux pieds d'Alexandre. Tous ces effets ont été vendus après la mort de Mgr. de Villeroy, et le tableau de Mignard a été transporté en Angleterre. »